

APPEL D'OFFRES

Marché de fourniture des Kits de la réintégration – Conclusion d'un accord-cadre (LTA) avec plusieurs fournisseurs avec des prix grossistes pour assistance à la réintégration rapide des migrants au compte du projet MPRR pour une durée de 8 mois renouvelable pour la Région de Conakry).

N° de référence de l'appel d'offres :
ITB001/GN10/07/2025

Pays : GUINEE.

Date : 04 July 2025

Fourniture des Kits de réintégration _ Denrées Alimentaires

SECTION 1 : LETTRE D'INVITATION

L'Organisation internationale pour les migrations Guinée (ci-après, « l'OIM GUINEE ») invite par la présente les soumissionnaires potentiels à présenter une offre conformément aux conditions générales du contrat et à la liste des besoins figurant dans le présent appel d'offres.

Avant de soumettre une offre, veuillez lire attentivement les documents ci-joints.

Section 1 : Lettre d'invitation

Section 2 : Instructions aux soumissionnaires

Section 3 : Fiche d'information

Section 4 : Critères d'évaluation

Section 5 : Liste des besoins

Section 6 : Conditions du contrat et formulaire de contrat

Section 7 : Formulaires d'appel d'offres

- Formulaire A : Confirmation de l'offre
- Formulaire B : Liste de vérification
- Formulaire C : Soumission d'une offre
- Formulaire D : Informations sur le soumissionnaire
- Formulaire E : Informations sur la coentreprise, le consortium ou l'association
- Formulaire F : Admissibilité et qualifications
- Formulaire G : Offre technique
- Formulaire H : Bordereau de prix
- Formulaire I : Garantie d'offre

1.1 Objectifs du Marché :

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) de la Guinée sollicite votre offre pour la fourniture des biens décrits dans le formulaire d'appel d'offres ci-dessous.

1.2 Durée de l'accord-cadre :

La durée de l'accord-cadre est **de 8 mois** à compter de la date de signature du contrat, renouvelable d'un commun accord entre les parties et sur disponibilité des fonds sur le projet, la durée du projet et sur la satisfaction de la performance du fournisseur.

1.3 Quantité :

Les quantités indiquées ci-dessous sont des quantités indicatives, La détermination des quantités réelles se fera au moyen de bons de commande en fonction des besoins. L'exécution du marché est subordonnée à la notification de chacune de ces commandes.

1.4 Attribution du marché

Le Marché sera attribué au soumissionnaire le moins disant pour chaque

- il n'existe aucune obligation pour le pouvoir adjudicateur d'attribuer le marché.
- Le pouvoir adjudicateur peut soit renoncer à passer le marché, soit refaire la procédure, au besoin suivant un autre mode.

Si vous souhaitez répondre au présent appel d'offres, nous vous invitons à établir votre offre conformément aux prescriptions et à la procédure énoncées dans cet appel d'offres et à la soumettre avant la date limite indiquée à la section 3 (Fiche d'information).

Veillez accuser réception du présent appel d'offres en complétant et en renvoyant le formulaire A (Confirmation de l'offre) ci-joint par courrier électronique à iompublicprocurementgn10@iom.int au plus tard **le 14 juillet 2025**, en indiquant si vous avez ou non l'intention de soumettre une offre et confirmer votre participation pour la réunion préparatoire dans le cadre de l'appel d'offre. Si vous avez besoin de précisions, veuillez-vous adresser aux personnes de contact indiquées à la section 3 (Fiche d'information).

Nous attendons votre offre avec intérêt.

Approbation :

Nom : Service Achat OIM/ GUINEE

Date **04/07/2025**

SECTION 2 : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES	
1. Portée	<p>Les soumissionnaires sont invités à présenter une offre pour les biens/services/travaux indiqués à la section 5 (Liste des besoins), conformément au présent appel d'offres. Un résumé de la portée de l'appel d'offres figure à la section 3 (Fiche d'information).</p> <p>Les soumissionnaires doivent se conformer à toutes les prescriptions énoncées dans le présent appel d'offres, y compris toute modification apportée par écrit par l'OIM. Le présent appel d'offres est conforme aux politiques et procédures de l'OIM.</p>
2. Interprétation de l'appel d'offres	<p>Toute offre sera considérée comme une proposition du soumissionnaire et ne constituera ni ne supposera son acceptation par l'OIM. L'OIM n'est en aucun cas tenue d'attribuer un contrat à un soumissionnaire à l'issue du présent appel d'offres.</p>
3. Code de conduite des fournisseurs	<p>Tous les fournisseurs potentiels doivent prendre connaissance du Code de conduite des fournisseurs des Nations Unies et déclarer avoir compris qu'il définit les normes minimales attendues des fournisseurs des Nations Unies. Le Code de conduite, qui comprend des principes relatifs au travail, aux droits humains, à l'environnement et à la conduite éthique, peut être consulté à l'adresse https://www.unqm.org/Public/CodeOfConduct.</p>
4. Soumissionnaires remplissant les conditions requises	<p>Les soumissionnaires doivent avoir la capacité juridique de conclure un contrat contraignant avec l'OIM.</p> <p>Une entreprise soumissionnaire, comme toutes ses parties constitutives, peut avoir la nationalité de n'importe quel pays, à l'exception de ceux énumérés, le cas échéant, à la section 3 (Fiche d'information). Une entreprise soumissionnaire est réputée avoir la nationalité d'un pays si elle est créée, constituée en société ou enregistrée dans ce pays et mène ses opérations dans le respect des dispositions législatives de celui-ci.</p> <p>Tout soumissionnaire dont il est établi qu'il se trouve en situation de conflit d'intérêts sera disqualifié. Les soumissionnaires peuvent être réputés être en conflit d'intérêts s'ils sont, ou ont été par le passé, associés à une entreprise ou à l'un des affiliés de celle-ci ayant été engagé par l'OIM pour fournir des services de conseil concernant la conception, la définition des spécifications et l'élaboration d'autres documents devant être utilisés pour l'achat des biens, des services ou des travaux demandés dans le cadre de la présente procédure d'achat.</p> <p>Un soumissionnaire ne pourra pas présenter d'offre si au moment de la soumission :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il figure sur la liste d'exclusion, disponible sur le Portail mondial, qui regroupe les informations divulguées par les organismes, fonds ou programmes du système des Nations Unies ; • Il figure sur la Liste récapitulative du Conseil de sécurité des Nations Unies, y compris la liste de la résolution 1267/1989 du Conseil de sécurité des Nations Unies ; • Il figure sur la liste des prestataires non fiables du groupe des achats de la Banque mondiale et sur la liste des entreprises et des personnes inéligibles de cette dernière ; • Il figure sur d'autres listes relatives aux sanctions applicables, à la discrétion de l'OIM.
5. Biens, travaux et services répondant aux	<p>Tous les biens, travaux et/ou services à fournir dans le cadre du contrat doivent provenir d'un pays autre que les pays indiqués, le cas échéant, à la section 3 (Fiche d'information), et</p>

conditions requises	<p>toutes les dépenses engagées dans le cadre du contrat se limiteront à celles correspondant à ces biens, travaux et services.</p> <p>Aux fins de la présente clause, on entend par « origine » le lieu où les biens sont extraits, cultivés ou produits, ou le lieu à partir duquel les services connexes sont fournis. Des biens sont produits lorsqu'il résulte de la fabrication, de la transformation ou de l'assemblage substantiel et majeur de composants, un produit commercialement reconnu dont les caractéristiques de base, la finalité ou l'utilité sont fondamentalement différentes de ses composants.</p> <p>L'origine des biens, travaux et services est distincte de la nationalité de l'entreprise soumissionnaire.</p>
6. Informations exclusives	<p>Le dossier d'appel d'offres et les spécifications, plans, dessins, modèles, échantillons ou informations émis ou fournis par l'OIM le sont uniquement dans le but de permettre l'établissement d'une offre et ne peuvent être utilisés à d'autres fins. Le dossier d'appel d'offres et toute information supplémentaire fournie aux soumissionnaires resteront la propriété de l'OIM. Tous les documents pouvant faire partie du dossier d'offre deviendront la propriété de l'OIM, qui ne sera pas tenue de les restituer à l'entreprise soumissionnaire.</p>
7. Publicité	<p>Durant la procédure d'appel d'offres, les soumissionnaires ne sont pas autorisés à faire de la publicité en lien avec l'appel d'offres.</p>
DOSSIER D'APPEL À LA CONCURRENCE	
8. Précisions sur le dossier d'appel à la concurrence	<p>Les soumissionnaires peuvent demander des précisions sur l'un quelconque des documents du dossier d'appel d'offres au plus tard à la date indiquée à la section 3 (Fiche d'information). Toute demande de précision doit être envoyée par écrit selon les modalités énoncées à la section 3 (Fiche d'information). Les explications ou interprétations fournies par des membres du personnel autres que la personne de contact désignée ne seront pas considérées comme contraignantes ou officielles.</p> <p>L'OIM répondra aux demandes de précision selon la méthode indiquée à la section 3 (Fiche d'information).</p> <p>L'OIM s'efforcera de répondre aux demandes de précision dans les meilleurs délais. Toutefois, tout retard éventuel ne saurait contraindre l'Organisation à reporter la date de soumission des offres, à moins que celle-ci n'estime qu'un tel report est justifié et nécessaire.</p>
9. Modification des documents du dossier d'appel d'offres	<p>À tout moment avant la date limite de soumission des offres, l'OIM peut, pour quelque raison que ce soit, par exemple en réponse à une demande de précision formulée par un soumissionnaire, modifier l'appel d'offres au moyen d'un amendement. Les modifications seront communiquées à tous les soumissionnaires potentiels.</p> <p>Si la modification est importante, l'OIM peut prolonger le délai de soumission des offres afin de donner aux soumissionnaires un délai raisonnable pour intégrer la modification dans leur offre.</p>
ÉTABLISSEMENT DES OFFRES	
10. Coût d'établissement de l'offre	<p>Le soumissionnaire assumera tous les coûts liés à l'établissement et/ou à la soumission de son offre, que celle-ci soit retenue ou non. L'OIM n'est pas responsable de ces coûts, quels que soient le déroulement ou l'issue de la procédure d'achat.</p>

11. Langue	L'offre ainsi que toute correspondance y relative entre le soumissionnaire et l'OIM doivent être rédigées dans la ou les langues indiquées à la section 3 (Fiche d'information).
12. Documents constitutifs de l'offre	<p>L'offre comprendra les documents suivants accompagnés des formulaires connexes, dont les détails sont fournis à la section 3 (Fiche d'information) :</p> <p>a) Documents permettant de déterminer l'admissibilité et les qualifications du soumissionnaire ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Registre du commerce (RCCM) ▪ Certificat d'Immatriculation fiscal/NIF valide jusqu'en fin Septembre 2025 ▪ Relevé d'identité Bancaire (RIB) au nom du soumissionnaire (société) ▪ La déclaration de conformité signé ; ▪ Formulaire de VIS_ WAVE remplis et signée (ci-joint) ▪ UN Code de conduite du fournisseur (formulaire signé) ▪ Expérience du fournisseur : Soumettre au moins 3 bons de commandes d'une valeur de 150 000 000 GNF des marchés similaires. ▪ Attestation de capacité financière, un document fourni par la banque du fournisseur avec un minimum de 1 000 000 000 GNF ou une lettre d'accompagnement de la banque avec la mention de la référence du marché en objet ITB001/GN10/07/2025 <p>b) Offre technique ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence du fournisseur pour la vente des denrées Alimentaires : le fournisseur doit avoir un magasin ou boutique de vente de 60% des articles listés dans les des différents lots (fournir l'adresse complet) ; les fournisseurs internationaux doivent avoir les représentant en Guinee) ▪ Soumettre le minimum spécifications techniques standard complètes des articles proposés, ▪ Capacité de livraison (au fournisseur d'indiquer sa capacité maximale de livraison d'une commande (Valeur monétaire), le minimum de commande est de 1.500.000.000 GNF pour 300 bénéficiaires par semaine. ▪ Délai de livraison du fournisseur (03 jours après réception du bon de commande) <p>c) Offre financière</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bordereau de prix ▪ Validité de l'offre (devis) ▪ Acceptation du fournisseur le délai maximum du règlement de la facture 30 jours après la livraison. <p>d) Garantie d'offre (si nécessaire)</p>
13. Documents permettant de déterminer l'admissibilité et les qualifications du	Le soumissionnaire doit fournir des documents permettant d'attester de son statut de fournisseur qualifié et remplissant les conditions requises en complétant les formulaires reproduits à la section 7 et en fournissant les documents requis qui y sont indiqués. Pour qu'un marché soit attribué à un soumissionnaire, ses qualifications doivent être justifiées à la satisfaction de l'OIM.

soumissionnaire	
14. Offre technique	Le soumissionnaire est tenu de présenter une offre technique en utilisant le formulaire reproduit à la section 7 et en tenant compte des exigences de l'appel d'offres.
15. Bordereau de prix	<p>Le bordereau de prix est établi à l'aide du formulaire reproduit à la section 7, en tenant compte des prescriptions énoncées dans l'appel d'offres.</p> <p>Les prix et rabais proposés par le soumissionnaire doivent être conformes aux exigences indiquées ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Tous les articles et lots (le cas échéant) doivent être indiqués et tarifés séparément ; ● Le prix à indiquer est le prix total de l'offre sans rabais ; ● Le soumissionnaire doit indiquer les éventuels rabais inconditionnels et leur mode d'application ; ● Les règles INCOTERMS sont régies par l'édition 2020 des INCOTERMS, publiée par la Chambre de commerce internationale. Les règles INCOTERMS et le lieu de destination sont précisés à la section 5 (Liste des besoins) ; ● Les prix indiqués par le soumissionnaire resteront fixes pendant la durée d'exécution du contrat par le soumissionnaire et ne pourront en aucun cas être modifiés, sauf indication contraire à la section 3 (Fiche d'information). Toute offre prévoyant un prix ajustable sera considérée comme non conforme et sera rejetée ; ● Toutefois, si, conformément à la section 3 (Fiche d'information), les prix indiqués par le soumissionnaire sont susceptibles d'être ajustés au cours de l'exécution du contrat, une offre présentée avec un devis à prix fixe ne sera pas rejetée, mais l'ajustement de prix sera considéré comme nul ; ● S'il est indiqué à la section 3 (Fiche d'information) que l'appel d'offres porte sur des marchés individuels (lots) et sauf indication contraire dans cette même section, les prix indiqués doivent correspondre à la totalité (100 %) des articles mentionnés pour chaque lot et à la totalité (100 %) des quantités indiquées pour chaque article d'un lot. Les soumissionnaires qui souhaitent offrir une réduction de prix (rabais) en cas de lots multiples doivent préciser le rabais applicable.
16. Monnaie des offres	<p>Tous les prix sont exprimés dans la ou les monnaies indiquées à la section 3 (Fiche d'information). Si les offres sont libellées dans des monnaies différentes, à des fins de comparaison des différentes offres :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'OIM convertira la monnaie indiquée dans l'offre dans la monnaie qu'elle privilégie, conformément au taux de change opérationnel de l'Organisation en vigueur à la date de clôture de l'offre ; et ● Dans le cas où elle retiendrait une offre libellée dans une monnaie différente de la monnaie privilégiée indiquée à la section 3 (Fiche d'information), l'OIM se réserve le droit d'attribuer le marché dans la monnaie de son choix, en utilisant la méthode de conversion susmentionnée.
17. Droits et taxes	L'Organisation internationale pour les migrations est exonérée de tout impôt direct, à l'exception de la rémunération de services d'utilité publique, ainsi que de tout droit de douane, restrictions et droits de même nature à l'égard d'objets importés ou exportés

	<p>pour leur usage officiel. Tous les devis doivent être présentés nets de tout impôt direct et de tout autre droit et taxe, sauf indication contraire ci-après : Tous les prix doivent :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Exclure la TVA et tout autre impôt indirect applicable.</p>
<p>18. Durée de validité des offres</p>	<p>Les offres sont valables pour la durée indiquée à la section 3 (Fiche d'information) à compter de la date limite de soumission des offres. Une offre valable pour une durée plus courte peut être rejetée par l'OIM et considérée comme non recevable.</p> <p>Pendant la durée de validité des offres, l'offre initiale du soumissionnaire, y compris la disponibilité du personnel clé, les taux proposés et le prix total, ne pourra être modifiée.</p> <p>Dans des circonstances exceptionnelles, l'OIM pourra demander aux soumissionnaires de prolonger la durée de validité de leurs offres avant l'expiration de celle-ci. La demande et les réponses seront formulées par écrit et seront considérées comme faisant partie intégrante de l'offre.</p> <p>Si le soumissionnaire accepte de prolonger la durée de validité de son offre, il le fera sans modifier l'offre initiale, mais devra prolonger d'autant la durée de validité de la garantie d'offre, si une telle garantie est requise, conformément à l'article 19 (Garantie d'offre).</p> <p>Le soumissionnaire a le droit de refuser de prolonger la durée de validité de son offre sans renoncer à la garantie d'offre, si requise. Le cas échéant, il sera mis fin à l'évaluation de l'offre.</p>
<p>19. Garantie d'offre</p>	<p>Dans le cas où une garantie d'offre est exigée, conformément à la section 3 (Fiche d'information), celle-ci doit être fournie pour le montant et sous la forme indiquée à la section 3. La garantie d'offre est valable pendant au moins trente (30) jours après la date limite de validité de l'offre.</p> <p>La garantie d'offre doit être jointe à l'offre. Si une offre ne comporte pas de garantie alors que celle-ci est demandée dans l'appel d'offres, cette offre sera rejetée.</p> <p>Si le montant ou la durée de validité de la garantie d'offre sont inférieurs à ceux prescrits par l'OIM, celle-ci rejettera l'offre.</p> <p>Si une soumission par voie électronique est autorisée conformément à la section 3 (Fiche d'information), les soumissionnaires devront ajouter une copie de la garantie d'offre dans leur soumission et l'original de la garantie devra être envoyé par coursier ou remis en main propre conformément aux instructions données à la section 3.</p> <p>Les garanties d'offre des soumissionnaires non retenus seront restituées le plus rapidement possible et au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la durée de validité des offres fixée par l'OIM conformément à l'article 18 (Durée de validité des offres).</p> <p>La garantie d'offre peut être conservée par l'OIM et l'offre rejetée si une ou plusieurs des conditions suivantes sont réunies :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le soumissionnaire retire son offre pendant la durée de validité indiquée à la section 3 (Fiche d'information), où ; ● Le soumissionnaire retenu : <ul style="list-style-type: none"> ○ Ne signe pas le contrat après l'attribution du marché par l'OIM ; où ○ N'est pas en mesure de fournir la garantie de bonne exécution, une copie des assurances ou tout autre document que l'OIM peut exiger

	<p align="center">comme condition préalable à l'entrée en vigueur du contrat susceptible de lui être attribué.</p>
<p>20. Coentreprise, consortium ou association</p>	<p>Si le soumissionnaire est un groupe de personnes morales qui formeront ou ont formé une coentreprise, un consortium ou une association aux fins de l'appel d'offres, chacune de ces personnes morales confirmera dans l'offre conjointe :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Qu'une partie a été désignée entité principale et dûment investie du pouvoir d'engager légalement les membres de la coentreprise, du consortium ou de l'association conjointement et solidairement, ce qui sera attesté par un accord dûment notarié entre personnes morales devant être soumis avec l'offre ; et ● Que si le marché leur est attribué, le contrat sera conclu entre l'OIM et l'entité principale désignée, qui agira au nom et pour le compte de toutes les entités qui composent la coentreprise. <p>Après la date limite de soumission des offres, l'entité principale désignée pour représenter la coentreprise, le consortium ou l'association ne peut changer sans l'accord écrit préalable de l'OIM.</p> <p>Si l'offre d'une coentreprise, d'un consortium ou d'une association est retenue, l'OIM attribuera le marché à la coentreprise, représentée par l'entité principale désignée par celle-ci. L'entité principale signera le contrat au nom et pour le compte de toutes les autres entités membres.</p> <p>L'entité principale et les entités membres de la coentreprise, du consortium ou de l'association se conformeront aux dispositions de l'article 21 du présent document relatif à la présentation d'une offre unique.</p> <p>Dans la description de la structure de la coentreprise, du consortium ou de l'association dans l'offre et dans l'accord de coentreprise, de consortium ou d'association, il convient de définir clairement le rôle attendu de chacune des entités constitutives de la coentreprise dans l'exécution des prescriptions énoncées dans l'appel d'offres. Toutes les entités qui composent la coentreprise, le consortium ou l'association sont soumises par l'OIM à une évaluation visant à vérifier qu'elles remplissent les conditions requises et ont les qualifications voulues.</p> <p>Une coentreprise, un consortium ou une association qui présente ses résultats passés et son expérience doit clairement faire la distinction entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les activités menées conjointement par la coentreprise, le consortium ou l'association ; et ● Les activités menées par les entités individuelles de la coentreprise, du consortium ou de l'association. <p>Les contrats exécutés précédemment par des experts individuels travaillant à titre privé mais qui sont ou ont été temporairement associés à l'une des entreprises membres de la coentreprise ne peuvent être revendiqués dans la présentation des références individuelles comme une expérience professionnelle par la coentreprise, le consortium, l'association ou par ses membres, mais uniquement par les experts eux-mêmes.</p> <p>Le recours à des coentreprises, consortiums ou associations est encouragé en cas de besoins multisectoriels de grande valeur, lorsque l'éventail des compétences et des ressources requises risque de ne pas être disponible au sein d'une seule entreprise.</p>

<p>21. Offre unique</p>	<p>Le soumissionnaire (y compris les membres individuels d'une coentreprise) ne peut présenter qu'une seule offre, en son nom propre ou au nom d'une coentreprise.</p> <p>Les offres présentées par deux soumissionnaires ou plus seront rejetées dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les soumissionnaires ont au moins un partenaire majoritaire, un directeur ou un actionnaire en commun ; ● L'un des soumissionnaires reçoit ou a reçu une subvention directe ou indirecte de la part de l'autre/des autres ; ● Les soumissionnaires ont le même représentant légal aux fins du présent appel d'offres ; ● Les soumissionnaires ont entre eux, directement ou par l'intermédiaire de tiers communs, une relation qui les met en position d'avoir accès à des informations sur l'offre d'un autre soumissionnaire ou d'exercer une influence sur cette offre dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres ; ● Les soumissionnaires sont sous-traitants l'un de l'autre, ou un sous-traitant d'une offre soumet une autre offre en son nom propre en tant que soumissionnaire principal ; ou certains membres du personnel clé proposés pour faire partie de l'équipe d'un soumissionnaire participent à plus d'une offre reçue dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres. Cette exigence relative au personnel ne s'applique pas aux sous-traitants participant à plus d'une offre.
<p>22. Offres alternatives</p>	<p>Sauf indication contraire à la section 3 (Fiche d'information), les offres alternatives ne sont pas prises en considération. Si la section 3 l'autorise, un soumissionnaire peut soumettre une offre alternative uniquement s'il soumet aussi une offre conforme aux prescriptions énoncées dans l'appel d'offres. Si les conditions d'acceptation de l'offre sont réunies ou les justifications sont clairement établies, l'OIM se réserve le droit d'attribuer un marché sur la base d'une offre alternative.</p> <p>Si des offres multiples/alternatives sont soumises, l'« offre principale » et l'« offre alternative » doivent être clairement identifiées. Si aucune indication n'est fournie pour distinguer l'offre principale de l'offre alternative ou des offres alternatives, toutes les offres seront rejetées.</p>
<p>23. Conférence préalable</p>	<p>S'il y a lieu, une conférence préalable sera organisée conformément aux instructions, à la date, à l'heure et au lieu indiqués à la section 3 (Fiche d'information).</p> <p>S'il est indiqué à la section 3 que la participation à la conférence préalable est obligatoire, les soumissionnaires qui ne sont pas présents ne seront pas autorisés à soumettre une offre dans le cadre du présent appel d'offres.</p> <p>S'il est indiqué à la section 3 que la participation à la conférence préalable n'est pas obligatoire, la non-participation d'un soumissionnaire intéressé n'entraînera pas sa disqualification.</p> <p>L'OIM ne donnera aucune réponse officielle aux questions des soumissionnaires concernant l'appel d'offres ou la procédure d'appel d'offres au cours de la conférence préalable. Toutes les questions doivent être soumises conformément à l'article 41 (Précisions concernant les offres).</p>

	<p>La conférence préalable est organisée dans le seul but de fournir des informations générales. Sans préjudice des dispositions de l'article 26 (Responsabilité des soumissionnaires), les soumissionnaires ne se fonderont sur aucune information, déclaration ou affirmation faite lors de la conférence préalable, à moins que cette information, déclaration ou affirmation ne soit confirmée par écrit par l'OIM.</p> <p>Le procès-verbal de la conférence préalable sera diffusé comme indiqué à la section 3 (Fiche d'information). Aucune déclaration verbale faite au cours de la conférence ne modifiera les conditions générales de l'appel d'offres, à moins que cette déclaration ne figure expressément dans le procès-verbal de la conférence ou ne soit publiée/affichée en tant qu'amendement à l'appel d'offres.</p>
<p>24. Inspection de site</p>	<p>S'il y a lieu, une inspection de site sera organisée conformément aux instructions, à la date, à l'heure et au lieu indiqués à la section 3 (Fiche d'information).</p> <p>S'il est indiqué à la section 3 que la présence à l'inspection de site est obligatoire, les soumissionnaires qui n'y assistent pas ne seront pas autorisés à soumettre une offre dans le cadre du présent appel d'offres.</p> <p>S'il est indiqué à la section 3 que la présence à l'inspection de site n'est pas obligatoire, la non-participation d'un soumissionnaire intéressé n'entraînera pas sa disqualification.</p> <p>Il incombe aux soumissionnaires qui participent à une inspection de site de demander et d'obtenir tout visa nécessaire à leur participation.</p> <p>Avant d'assister à l'inspection de site, les soumissionnaires doivent signer une déclaration de renonciation à toute indemnisation déchargeant l'OIM de toute responsabilité dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Perte ou endommagement de tout bien immobilier ou effet personnel ; ii) Dommages corporels causés à toute personne, maladie ou décès ; iii) Pertes financières ou dépenses résultant de l'inspection de site ; et iv) Transport par l'OIM vers le site (le cas échéant) en cas d'accident ou d'acte de malveillance de la part de tiers. <p>L'OIM ne donnera aucune réponse officielle aux questions des soumissionnaires concernant l'appel d'offres ou la procédure d'appel d'offres lors de l'inspection de site. Toutes les questions doivent être soumises conformément à l'article 8 (Précisions sur le dossier d'appel à la concurrence).</p> <p>Une inspection de site sera effectuée dans le seul but de fournir des informations générales. Sans préjudice des dispositions de l'article 26 (Responsabilité des soumissionnaires), les soumissionnaires ne se fonderont sur aucune information, déclaration ou affirmation faite lors d'une inspection de site, à moins que cette information, déclaration ou affirmation ne soit confirmée par écrit par l'OIM.</p>
<p>25. Erreurs ou omissions</p>	<p>Les soumissionnaires signaleront immédiatement à l'OIM par écrit toute ambiguïté, erreur, omission, divergence, incohérence ou autre défaut dans une partie quelconque de l'appel d'offres, en donnant toutes les précisions voulues à cet égard.</p> <p>Les soumissionnaires se garderont de tirer profit de ces ambiguïtés, erreurs, omissions, divergences, incohérences ou autres défauts.</p>
<p>26. Responsabilité du</p>	<p>Les soumissionnaires sont tenus de s'informer en vue de l'établissement de leur offre. À cet égard, ils doivent veiller à :</p>

<p>soumissionnaire de s'informer</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● S'informer pleinement sur tous les aspects de l'appel d'offres, y compris le contrat et tous les autres documents figurant ou mentionnés dans le présent appel d'offres et les examiner ; ● Passer en revue l'appel d'offres pour s'assurer qu'ils disposent d'une copie complète de tous les documents ; ● Demander toute autre information pertinente pour le projet ainsi que la portée des prescriptions, pour autant que cette demande soit raisonnable, et les examiner ; ● Vérifier toutes les affirmations, déclarations et informations pertinentes, y compris celles qui figurent ou sont mentionnées dans l'appel d'offres ou qui ont été faites oralement lors d'une réunion de clarification ou d'une inspection de site ou lors de toute discussion tenue avec l'OIM, ses employés ou ses agents ; ● Assister à toute conférence préalable ou à toute inspection de site si celles-ci sont obligatoires conformément aux dispositions du présent appel d'offres ; ● S'informer des exigences des autorités compétentes et des lois qui s'appliquent, ou pourraient s'appliquer à l'avenir, en ce qui concerne la fourniture des biens, des travaux et/ou des services, et les respecter pleinement ; et ● Évaluer eux-mêmes la nature et l'étendue des biens, des travaux et/ou des services requis, tels qu'ils figurent à la section 5 (Liste des besoins), et tenir dûment compte de toutes les prescriptions dans leur offre. <p>Les soumissionnaires déclarent avoir compris que l'OIM, ses directeurs, employés et agents ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie (expresse ou implicite) quant à l'exactitude, l'actualité et l'exhaustivité du présent appel d'offres ou de toute autre information fournie aux soumissionnaires.</p>
<p>27. Aucun changement important de situation</p>	<p>Le soumissionnaire informera l'OIM de tout changement de situation survenant au cours de la procédure d'appel d'offres, y compris mais sans s'y limiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Un changement ayant une incidence sur toute déclaration, accréditation, licence ou approbation ; ● Des changements organisationnels majeurs, une restructuration de l'entreprise, une reprise, un rachat ou un événement similaire ayant une incidence sur le fonctionnement et/ou le financement du soumissionnaire ou de ses principaux sous-traitants ; ● Une modification de toute information sur laquelle l'OIM pourrait s'appuyer pour évaluer les offres.
<p>SOUSSION DES OFFRES ET OUVERTURE DES OFFRES</p>	
<p>28. Instructions relatives à la soumission des offres</p>	<p>Le soumissionnaire doit présenter une offre complète et dûment signée, accompagnée des documents et formulaires requis indiqués à la section 3 (Fiche d'information). Le bordereau de prix doit être soumis en même temps que l'offre technique. L'offre sera remise selon la méthode indiquée à la section 3.</p> <p>L'offre sera signée par le soumissionnaire ou la ou les personnes dûment habilitées à le faire. L'autorisation sera communiquée au moyen d'un document attestant de cette autorisation, délivré par le représentant légal de l'entité soumissionnaire, ou, si cela est</p>

	<p>demandé, d'une procuration.</p> <p>Les soumissionnaires doivent être conscients du fait que la soumission d'une offre suppose en soi la pleine acceptation des conditions contractuelles de l'OIM.</p>
29. Date limite de soumission des offres	<p>Des offres complètes doivent être reçues par l'OIM au plus tard le 05 Aout 2025 à 23H00mn GMT par courrier électronique iompublicprocurementgn10@iom.int avec Référence d'appel d'offre : ITB001/GN10/07/2025 Contrat Accord cadre de fourniture des kits de la réintégration_ Denrées alimentaires.</p> <p>En cas de doute sur le fuseau horaire applicable, veuillez consulter le site http://www.timeanddate.com/worldclock/. Il incombe aux soumissionnaires de veiller à ce que leur offre soit reçue avant la date et l'heure de clôture. L'OIM ne saurait être tenue responsable de retards occasionnés par le service de messagerie ou de tout autre problème technique et ne tient compte que de la date et de l'heure réelles de réception de l'offre par l'Organisation.</p> <p>L'OIM peut, à sa discrétion, prolonger la date limite de soumission des offres en modifiant le dossier d'appel à la concurrence conformément à l'article 9 (Modification du dossier d'appel à la concurrence). Dans ce cas, tous les droits et obligations de l'OIM et des soumissionnaires en vigueur jusqu'à la date limite précédente seront alors soumis à la nouvelle date limite.</p>
30. Retrait, substitution et modification des offres	<p>Un soumissionnaire peut retirer, remplacer ou modifier son offre après l'avoir soumise à tout moment avant la date limite de soumission, en envoyant à l'OIM un avis écrit dûment signé par un représentant habilité, accompagné d'une copie de l'autorisation (ou d'une procuration). La substitution ou la modification de l'offre, le cas échéant, doit accompagner l'avis écrit correspondant. Tous les avis doivent être soumis de la même manière que les offres et porter une des mentions suivantes : « RETRAIT », « SUBSTITUTION » OU « MODIFICATION ».</p> <p>Cependant, après la date limite de soumission des offres, celles-ci resteront valables et pourront être acceptées par l'OIM pendant toute la durée de validité des offres, qui pourra être prolongée.</p> <p>Les offres dont le retrait est demandé avant la date limite sont mises à la disposition du soumissionnaire qui les a présentées, qui doit les récupérer dans un délai de 15 jours à compter de leur retrait, faute de quoi l'OIM aura le droit de se débarrasser de cette offre sans l'ouvrir et sans autre avis au soumissionnaire. L'OIM n'est en aucun cas tenue de renvoyer l'offre au soumissionnaire à ses frais.</p>
31. Conservation des offres	<p>Les offres reçues avant la date limite de soumission et l'heure d'ouverture seront conservées en lieu sûr et ne seront pas ouvertes avant la date d'ouverture des offres indiquée à la section 3 (Fiche d'information). L'OIM ne pourra être tenue responsable de l'ouverture prématurée d'une offre envoyée à la mauvaise adresse et/ou mal identifiée.</p>
32. Ouverture des offres	<p>Les offres seront ouvertes par un comité formé par l'OIM et composé d'au moins deux (2) membres du personnel.</p> <p>Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis si cette possibilité est prévue au titre de la section 3 (Fiche d'information).</p> <p>Le nom des soumissionnaires, les modifications, les retraits, les prix, l'état des étiquettes et des scellés des enveloppes, le nombre de dossiers ou de documents et toute autre</p>

	<p>précision que l'OIM pourra juger appropriée seront annoncés lors de l'ouverture et consignés dans le rapport d'ouverture, qui ne pourra être consulté que par les soumissionnaires ayant présenté une offre au cours d'une période de trente jours à compter de la date d'ouverture. Les informations qui ne figurent pas dans le rapport d'ouverture des plis ne seront pas communiquées aux soumissionnaires. Aucune offre ne sera rejetée au stade de l'ouverture, sauf en cas de dépôt tardif.</p>
33. Offres tardives	<p>Toute offre reçue par l'OIM après la date limite de soumission des offres sera détruite, à moins que le soumissionnaire ne demande qu'elle lui soit renvoyée et qu'il assume la responsabilité et les frais liés à la restitution du dossier d'appel d'offres.</p> <p>Dans des circonstances exceptionnelles, une offre tardive peut être acceptée s'il est établi qu'elle a été envoyée suffisamment tôt avant la clôture de l'appel d'offres et que le retard ne pouvait être raisonnablement prévu par le soumissionnaire ou qu'il était dû à un cas de force majeure.</p>
ÉVALUATION DES OFFRES	
34. Confidentialité	<p>Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation et à la comparaison des offres, ainsi qu'à la recommandation d'adjudication, ne sera divulguée aux soumissionnaires ou à toute autre personne n'étant pas officiellement concernée par ce processus, même après la publication de l'attribution du marché.</p> <p>Toute tentative d'un soumissionnaire ou de toute personne agissant en son nom visant à influencer l'OIM lors de l'examen, de l'évaluation et de la comparaison des offres ou des décisions relatives à l'attribution du marché peut, sur décision de l'Organisation, entraîner le rejet de l'offre et l'application des procédures de sanction des fournisseurs en vigueur à l'OIM.</p>
35. Évaluation des offres	<p>L'OIM procédera à l'évaluation des offres en appliquant les méthodes et les critères définis dans le présent appel d'offres. Aucun autre critère ou méthode ne pourra être appliqué.</p> <p>L'OIM procédera à l'évaluation uniquement sur la base des offres reçues en fonction des critères d'évaluation énoncés à la section 4.</p> <p>L'évaluation des offres se fera selon les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Examen préliminaire ; b) Évaluation des qualifications et de l'admissibilité ; c) Évaluation des offres techniques ; d) Évaluation du prix des offres jugées globalement conformes. <p>Une fois l'évaluation terminée, mais avant l'attribution du marché, l'OIM soumettra le soumissionnaire recommandé pour l'attribution à une évaluation de qualification a posteriori (s'il n'y a pas eu de préqualification), conformément à l'article 40 (Qualification a posteriori).</p>
36. Examen préliminaire	<p>L'OIM examinera les offres au regard des prescriptions minimales en matière de documents pour déterminer si elles sont complètes, si les documents ont été dûment signés et si les offres sont globalement en ordre. Il ne s'agit là que de quelques-uns des indicateurs pouvant être utilisés à ce stade. L'OIM se réserve le droit de rejeter toute offre à ce stade.</p>

37. Évaluation des qualifications et de l'admissibilité	Les qualifications et l'admissibilité du soumissionnaire seront évaluées au regard des prescriptions minimales en la matière indiquées à la section 4 (Critères d'évaluation) et à l'article 4 (Soumissionnaires remplissant les conditions requises).
38. Évaluation des offres techniques	Une évaluation technique visant à déterminer la conformité générale sera effectuée selon les critères énoncés à la section 4 (Critères d'évaluation). Si l'offre s'écarte, sur un ou plusieurs aspects, des spécifications techniques minimales et/ou des conditions de livraison indiquées à la section 5 (Liste des besoins), elle ne sera pas considérée comme globalement conforme et ne fera pas l'objet d'une évaluation plus approfondie.
39. Évaluation des prix	Le prix des offres jugées globalement conformes sera comparé afin d'identifier l'offre la plus globalement conforme dont le coût total est le plus bas pour l'OIM.
40. Qualification a posteriori	<p>L'OIM se réserve le droit de procéder à une évaluation de qualification a posteriori afin de déterminer, à sa satisfaction, la validité des informations fournies par le soumissionnaire. Cet exercice doit être entièrement documenté et peut comprendre, sans s'y limiter, tout ou partie des activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Vérification de l'exactitude, de la justesse et de l'authenticité des informations fournies par le soumissionnaire ; b) Validation du degré de conformité aux prescriptions de l'appel d'offres et aux critères d'évaluation sur la base de ce qui a été constaté jusqu'à présent par l'équipe d'évaluation ; c) Enquête et vérification des références auprès des entités gouvernementales compétentes, de clients antérieurs ou de toute autre entité susceptible d'avoir fait affaire avec le soumissionnaire ; d) Enquête et vérification des références auprès de clients précédents pour ce qui est des résultats obtenus dans le cadre de contrats en cours ou achevés, notamment en procédant à des inspections physiques des travaux précédents, si cela est jugé nécessaire ; e) Inspection physique des bureaux, succursales ou autres lieux d'activité du soumissionnaire, avec ou sans préavis au soumissionnaire ; f) Tout autre moyen que l'OIM pourra juger approprié, à n'importe quel stade de la procédure de sélection, avant l'attribution du marché.
41. Précisions concernant les offres	<p>L'OIM peut demander des précisions ou des informations complémentaires par écrit aux soumissionnaires à tout moment de la procédure d'évaluation. Les réponses des soumissionnaires ne doivent en aucun cas porter modification de la substance ou du prix de l'offre, sauf si des erreurs arithmétiques découvertes par l'OIM lors de l'évaluation des offres doivent être corrigées, conformément à l'article 25 des Instructions aux soumissionnaires (Erreurs ou omissions).</p> <p>L'OIM peut utiliser ces informations pour interpréter et évaluer l'offre en question, mais elle n'est pas obligée d'en tenir compte.</p>
42. Conformité de l'offre	La détermination par l'OIM de la conformité d'une offre doit être basée sur le contenu de l'offre elle-même. Une offre globalement conforme est une offre qui respecte toutes les

	<p>conditions et spécifications du dossier d'appel d'offres sans écart, réserve ou omission non négligeable, à savoir une divergence, réserve ou omission qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) A une incidence significative sur la portée, la qualité ou le rendement des biens, services et/ou travaux indiqués dans le contrat ; ou b) Limite de quelque manière que ce soit et de façon incompatible avec le dossier d'appel d'offres, les droits de l'OIM ou les obligations du soumissionnaire au titre du contrat ; ou c) Si elle était rectifiée, défavoriserait la position concurrentielle des autres soumissionnaires présentant une offre globalement conforme. <p>Si une offre n'est pas globalement conforme, elle sera rejetée par l'OIM et le soumissionnaire ne pourra pas la mettre en conformité en procédant à une correction de l'écart, de la réserve ou de l'omission non négligeable.</p>
<p>43. Défauts de conformité, erreurs réparables et omissions</p>	<p>Pour autant qu'une offre soit globalement conforme, l'OIM peut ignorer tout défaut de conformité ou toute omission dans l'offre qui, selon elle, ne constitue pas un écart non négligeable, à savoir une question de forme et non de fond, qui peut être corrigée ou supprimée sans porter préjudice aux autres soumissionnaires.</p> <p>Si une offre est globalement conforme, l'OIM peut demander au soumissionnaire de fournir les informations ou les documents nécessaires dans un délai raisonnable pour rectifier les défauts de conformité ou les omissions peu importantes dans l'offre, compte tenu des prescriptions en matière de documents. Cette omission ne doit pas être liée à un quelconque aspect du prix de l'offre. Si le soumissionnaire ne se conforme pas à cette demande, son offre peut être rejetée.</p> <p>Pour les offres qui ont passé l'examen préliminaire, l'OIM vérifiera et corrigera les erreurs arithmétiques de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) En cas de divergence entre le prix unitaire et le total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire prévaut et le total correspondant au poste budgétaire est corrigé, sauf si, de l'avis de l'OIM, la virgule décimale est manifestement mal placée dans le prix unitaire ; dans ce cas, c'est le total indiqué pour le poste budgétaire qui fait foi et le prix unitaire est corrigé ; b) En cas d'erreur dans un total correspondant à l'addition ou à la soustraction de sous-totaux, les sous-totaux prévalent et le total est corrigé ; et c) En cas de divergence entre les montants en lettres et ceux en chiffres, le montant en lettres prévaut, sauf si le montant exprimé en lettres est lié à une erreur arithmétique, auquel cas le montant en chiffres prévaut. <p>Si le soumissionnaire qui a présenté l'offre évaluée la moins élevée n'accepte pas que les erreurs soient corrigées, son offre sera rejetée et sa garantie d'offre pourra être retenue.</p>
<p>44. Droit d'accepter toute offre et de rejeter tout ou partie des offres</p>	<p>L'OIM se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, d'annuler la procédure d'appel d'offres et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution du marché, sans engager sa responsabilité auprès du ou des soumissionnaires concernés ni avoir l'obligation d'informer le ou les soumissionnaires concernés du motif de sa décision. L'OIM n'est pas tenue d'attribuer le marché au soumissionnaire de l'offre la moins élevée.</p>

45. Échantillons	<p>Si les dispositions de la section 5 (Liste des besoins) l'exigent, des échantillons gratuits qui ne seront pas restitués doivent être fournis avant la date limite de soumission des offres afin que l'OIM ou son représentant puisse évaluer et tester l'article et/ou l'emballage et le conditionnement avant toute attribution. Les échantillons feront l'objet d'un examen technique et d'une analyse en laboratoire, le cas échéant. Les échantillons fournis à l'OIM ne devront pas être restitués, sauf indication contraire. Ils doivent porter le numéro de l'appel d'offres.</p> <p>Si un soumissionnaire ne fournit pas les échantillons ou les documents demandés par l'OIM en temps voulu, l'Organisation peut déclarer l'offre non retenue.</p>
ATTRIBUTION DU MARCHÉ	
46. Critères d'attribution	<p>En cas d'adjudication, l'OIM attribuera le contrat au soumissionnaire considéré comme qualifié et remplissant les conditions requises dont l'offre aura été jugée la moins élevée et la plus conforme à l'appel d'offres. L'OIM se réserve le droit de mener avec le soumissionnaire recommandé pour l'attribution du marché des négociations sur le contenu de son offre.</p>
47. Droit de modifier une prescription au moment de l'adjudication	<p>Au moment de l'attribution du marché, l'OIM se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer la quantité de biens, de travaux et/ou de services indiquée initialement à la section 5 (Liste des besoins), pour autant que cela ne dépasse pas les pourcentages indiqués à la section 3 (Fiche d'information), et sans modification des prix unitaires ou des autres conditions de l'offre et du dossier d'appel d'offres.</p>
48. Avis d'adjudication	<p>Avant l'expiration de la durée de validité des offres, l'OIM informera le soumissionnaire retenu par écrit, par courrier électronique, par télécopie ou par courrier postal, que son offre a été acceptée. Il convient de noter que, s'il n'est pas déjà enregistré au niveau approprié sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies, le soumissionnaire devra compléter la procédure d'enregistrement sur le Portail mondial avant la signature et la finalisation du contrat.</p>
49. Compte rendu	<p>Si un soumissionnaire n'est pas retenu, il peut demander un compte rendu à l'OIM. L'objectif de ce compte rendu est d'aborder les points forts et les points faibles de l'offre du soumissionnaire afin d'aider ce dernier à mieux répondre à des appels d'offres de l'OIM à l'avenir. Le contenu des autres offres et leur comparaison avec celle du soumissionnaire ne doivent pas être abordés.</p>
50. Garantie de bonne exécution	<p>Si cela est indiqué à la section 3 (Fiche d'information), le soumissionnaire retenu devra fournir une garantie de bonne exécution du montant indiqué, sous la forme précisée et dans le délai prescrit à compter de la réception du contrat de l'OIM. Les banques émettrices de garanties de bonne exécution doivent être agréées par le contrôleur financier de l'OIM, c'est-à-dire qu'il doit s'agir de banques déclarées aptes à opérer en tant que banque commerciale par la banque centrale du pays. L'OIM restituera sans délai les garanties d'offre des soumissionnaires non retenus conformément à l'article 19 (Garantie d'offre).</p> <p>Le fait que l'adjudicataire ne fournisse pas la garantie de bonne exécution susmentionnée ou ne signe pas le contrat constitue un motif suffisant pour lui faire perdre la garantie d'offre et annuler l'attribution du marché. Dans ce cas, l'OIM pourra attribuer le marché au soumissionnaire ayant présenté la deuxième offre globalement conforme la moins élevée et dont l'Organisation estime qu'il possède les qualifications requises pour exécuter le contrat de manière satisfaisante.</p>

<p>51. Garantie bancaire pour paiement anticipé</p>	<p>Sauf lorsque les intérêts de l'OIM l'exigent, la pratique habituelle de l'Organisation est de ne pas effectuer de paiement anticipé (c'est-à-dire des paiements effectués avant réception des produits). Si un paiement anticipé est autorisé conformément à la section 3 (Fiche d'information), et si cela est indiqué, le soumissionnaire doit présenter une garantie bancaire correspondant au montant total du paiement anticipé. Les banques émettant des garanties bancaires doivent être agréées par le contrôleur financier de l'OIM, c'est-à-dire qu'il doit s'agir de banques déclarées aptes à opérer en tant que banque commerciale par la banque centrale du pays.</p>
<p>52. Pénalités</p>	<p>Si cela est indiqué à la section 3 (Fiche d'information), l'OIM fera payer des pénalités pour les dommages et/ou les risques causés à l'OIM résultant d'un retard du prestataire ou du non-respect de ses obligations au titre du contrat.</p>
<p>53. Contestation de la procédure</p>	<p>Tout soumissionnaire qui estime avoir été traité injustement dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres ou de tout marché susceptible d'être attribué à l'issue de cette procédure peut déposer une plainte auprès de mscu@iom.int.</p>

SECTION 3 : FICHE D'INFORMATION

Les précisions suivantes complètent ou modifient les dispositions de la section 2 (Instructions aux soumissionnaires). En cas de divergence, les dispositions du présent document prévalent sur celles de la section 2.

Article de la section 2 correspondant		Instructions/prescriptions particulières								
1.	Portée	<p>Le numéro de référence du présent appel d'offres est le suivant : ITB 001/GN10/07/2025 Marché de fourniture des Kits de la réintégration – Denrées alimentaires. Conclusion d'un accord-cadre (LTA) avec plusieurs fournisseurs avec des prix grossistes pour assistance à la réintégration rapide des migrants au compte du projet MPRR pour une durée de 8 mois renouvelable (Région de Conakry)</p> <p>L'ACCORD CADRE consiste à la fourniture des biens pour la réintégration rapide des migrants au compte du projet MPRR (RR.0342) à Conakry et dans les villes environnantes (Dubreka, Coyah) selon les conditions décrites à la section 5.</p> <p>Sur la base des résultats du présent appel d'offres, l'OIM entend conclure plusieurs accords à long terme non exclusifs avec les soumissionnaires retenus pour la fourniture des produits/biens indiqués en quantité indéfinie, à l'appui des opérations de l'Organisation. Si l'OIM signe un ou plusieurs accords à long terme, les dispositions suivantes s'appliquent au contrat.</p> <p>Le soumissionnaire retenu accordera les mêmes conditions à toute autre organisation du système des Nations Unies qui souhaite en bénéficier, après accord écrit de l'OIM.</p> <p>La durée prévue de l'accord à long terme est de : 8 mois renouvelable selon la performance du fournisseur et sur disponibilité des fonds et la durée du projet.</p> <p>Le volume d'achat est estimé à :</p> <table border="1" data-bbox="504 1574 1477 1787"> <thead> <tr> <th data-bbox="504 1574 600 1641">N#</th> <th data-bbox="600 1574 935 1641">Catégories des achats</th> <th data-bbox="935 1574 1219 1641">Mount NTE GNF</th> <th data-bbox="1219 1574 1477 1641">Mount NTE USD</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="504 1641 600 1787">Lot</td> <td data-bbox="600 1641 935 1787">Fourniture des Kits migrants pour les projets de denrées Alimentaires</td> <td data-bbox="935 1641 1219 1787">76,227,363,142</td> <td data-bbox="1219 1641 1477 1787">8,854,380.665 USD</td> </tr> </tbody> </table> <p>Les accords à long terme sont considérés comme non exclusifs. Le volume estimé est basé sur une prévision des besoins et ne constitue pas un engagement à commander le volume total indiqué.</p>	N#	Catégories des achats	Mount NTE GNF	Mount NTE USD	Lot	Fourniture des Kits migrants pour les projets de denrées Alimentaires	76,227,363,142	8,854,380.665 USD
N#	Catégories des achats	Mount NTE GNF	Mount NTE USD							
Lot	Fourniture des Kits migrants pour les projets de denrées Alimentaires	76,227,363,142	8,854,380.665 USD							

		<p>L'OIM se réserve le droit de conclure des accords à long terme avec plusieurs fournisseurs et de répartir les marchés entre les titulaires d'accords à long terme si cela est dans l'intérêt de l'Organisation.</p> <p>L'attribution d'un marché dans le cadre de l'accord à long terme pour un renouvellement de contrat est soumise à une procédure de mise en concurrence secondaire entre les titulaires de l'accord.</p>
4.	Soumissionnaires remplissant les conditions requises	<p>Tous les soumissionnaires ayant la capacité technique et financière peuvent participer à cette procédure d'appel d'offres : pour les raisons suivantes,</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Vente des produits de première nécessité est destiné aux fournisseurs grossiste et détaillant pour stabiliser l'économie locale et aussi l • Il y a suffisamment de fournisseurs potentiels pour une procédure d'appel d'offres. • Pour rendre la fourniture de biens plus efficace, il est nécessaire de prévoir un suivi parmi d'autres produits locaux afin d'aider les bénéficiaires à développer leur petit plan d'affaires pour leurs activités génératrices de revenus. • Le pays dispose d'un nombre suffisant de fournisseurs, mais la plupart d'entre eux sont informels et possèdent les qualifications et les compétences nécessaires pour fournir des produits de qualité dans des délais courts, ce qui n'intéresserait donc pas les fournisseurs internationaux. • Les soumissionnaires hors du pays de livraison/ Internationaux doivent avoir des représentant localement installés
5.	Biens, travaux et services répondant aux conditions requises	Les biens faisant l'objet de cet appel d'offres peuvent provenir de tous les pays.
8.	Précisions sur le dossier de mise en concurrence	<p>Coordonnées des personnes à contacter pour obtenir des précisions sur le dossier de mise en concurrence :</p> <p>Point focal : <u>OIM Guinée</u></p> <p>Adresse : . Camayenne, Rue Di 009 Immeuble Louis Honore , près de la cour suprême</p> <p>Courriel : iomconakryprocnlog@iom.int</p> <p>ATTENTION : LES OFFRES NE DOIVENT PAS ÊTRE ENVOYÉES À L'ADRESSE CI-DESSUS, MAIS À L'ADRESSE PRÉVUE À CET EFFET INDIQUÉE CI-APRÈS (voir l'article 28 de la Fiche d'information).</p>
		<p>Date limite pour l'envoi de demandes de précisions/questions :</p> <p>Date : 24-Jul-25</p> <p>Heure : 16 h30</p> <p>Fuseau horaire :GMT</p>

		<p>Modalités de communication des informations complémentaires à l'appel d'offres et des précisions/réponses aux demandes de renseignements :</p> <p>Communication directe aux soumissionnaires potentiels par courrier électronique : iomconakryprocnlog@iom.int</p>
11.	Langue	L'ensemble des offres, des informations, des documents et de la correspondance entre l'OIM et les soumissionnaires dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres seront rédigés en Français.
15.	Ajustement des prix	<p>Le prix indiqué par le soumissionnaire n'est pas susceptible d'être ajusté au cours de l'exécution du contrat.</p> <p>NB :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Après soumission et réception du devis, aucune variation liée à l'augmentation des prix, à l'inflation, aux variations du taux d'échange ou à tout autre facteur inhérent au marché ne sera acceptée pendant la durée de l'évaluation des offres avant attribution du marché. ✓ En cas de fluctuation exceptionnelle des prix des denrées alimentaires sur le marché validé par l'Etat Guinéen, l'OIM se réserve le droit d'amender le contrat et réviser les prix ne dépassant pas une marge de 25% du montant initial prévu par article. Le fournisseur doit se conformer aux prix grossiste validé par l'Etat. ✓ En cas de baisse des prix sur le marché quel que soit la marge, le fournisseur est tenu à se conformer aux prix grossistes validé par l'Etat
15.	Offres partielles (lots)	Non autorisées
16.	Monnaie des offres	Les prix sont indiqués en GNF .
17.	Droits et taxes	<p>Tous les prix doivent :</p> <p>Exclure la TVA et tout autre impôt indirect applicable.</p>
18.	Durée de validité des offres	180 jours
19.	Garantie d'offre	Non requise a la soumission des offres
22.	Offres alternatives	Ne seront pas examinées.
23.	Conférence préalable	Sera organisée.

		<p>Heure et fuseau horaire : 10heures</p> <p>Date : 22-Jul-25</p> <p>Lieu : Bureau OIM dans la salle de conference au 5eme ou sur teams pour les fournisseurs ayant des adresse emails.</p> <p>Le point focal désigné pour la conférence est :</p> <p>Nom Unité de passation des marchés</p> <p>Courriel : iomconakryproclog@iom.int .</p> <p>La présence à la conférence préalable :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> est obligatoire ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Le procès-verbal de la conférence préalable sera diffusé par</p> <p>Communication directe aux soumissionnaires potentiels par courrier électronique.</p>
24.	Inspection de site	<p>L'inspection de site :</p> <p><input type="checkbox"/> est obligatoire ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> n'est pas obligatoire.</p>
28.	Instructions relatives à la soumission des offres	<p>Modalités autorisées de soumission des offres autorisées :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> soumission électronique ;</p> <p>SOUSSION ÉLECTRONIQUE</p> <p>SOUSSION PAR COURRIEL : iompublicprocurementgn10@iom.int</p> <p>Adresse de soumission des offres : NE PAS ENVOYER L'OFFRE À UNE AUTRE ADRESSE ÉLECTRONIQUE (MÊME EN COPIE OU EN COPIE CONFIDENTIELLE)</p> <p>L'offre technique doit être séparé de celle financière et également la soumission électronique doit se faire dans les emails différents.</p> <p><u>Object des emails de soumission »</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Offre technique : Réponse ITB001/GN10/07/2025_ Offre technique. ▪ Offre financière : Réponse ITB001/GN10/07/2025_ Offre Financière <ul style="list-style-type: none"> ▪ Format des fichiers : PDF. ▪ Le nom des fichiers doit comporter un maximum de 60 caractères et ne doit pas contenir de lettres ou caractères spéciaux qui ne font pas partie du clavier ou de l'alphabet latin.

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les fichiers doivent être exempts de virus et non corrompus. ▪ Taille maximum des fichiers par transmission : 20 MB ▪ Objet obligatoire du courriel : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Offre technique : Réponse ITB001/GN10/07/2025_ Offre technique. ✓ Offre financière : Réponse ITB001/GN10/07/2025_ Offre Financière ▪ Si l'offre comporte des fichiers volumineux, il est recommandé d'envoyer ces fichiers dans des courriels distincts avant la date limite de soumission. ▪ En cas de courriels multiples, chaque courriel doit être clairement identifié en indiquant en objet la mention « courriel n° X sur Y » et « courriel n° Y sur Y » dans le dernier. ▪ Les documents dont l'original est requis (par exemple, la garantie d'offre) doivent être envoyés à l'adresse ci-après et une copie PDF doit être jointe à la soumission électronique : iompublicprocurementgn10@iom.int ▪ Il est recommandé de regrouper l'ensemble de l'offre en un nombre aussi réduit que possible de pièces jointes. ▪ Le soumissionnaire doit recevoir un accusé de réception par courrier électronique. <p style="text-align: center;">Click or tap here to enter text.</p>
29.	Date limite de soumission des offres :	<p>Date : 05-Aug-25</p> <p>Heure : 23 H00 mn.</p> <p>Fuseau horaire : GMT.</p>
32.	Ouverture des offres	<p><input type="checkbox"/> Il n'y aura pas d'ouverture publique ;</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> L'ouverture publique des offres se déroulera selon les modalités ci-après.</p> <p>Date et heure : 06 Aout 2025 à 11H00 mn</p> <p>Lieu : Salle de réunion du 5eme ETAGE OIM GUINEE</p>
	Date prévue de début de contrat	TBD
47.	Droit de modifier une prescription au moment de l'adjudication	<p>Les quantités peuvent augmenter au maximum de 25 %.</p> <p>Les quantités peuvent diminuer au maximum de 25 %.</p>
	Attribution du marché à un ou plusieurs	Le marché sera attribué à l'offre qui sera techniquement conforme et moins disante

	soumissionnaires	
50.	Type de contrat à attribuer	D2 Fourniture récurrent Voir la section 6 pour un exemple de contrat.
50.	Conditions contractuelles applicables	D2 Voir la section 6.
52.	Garantie de bonne exécution	Non applicable
53.	Paiement anticipé	Non autorisé.
54.	Pénalités	0,1% du prix total du bon de commande émis sera déduit en cas de retard ou de non-respect du calendrier de livraison par le fournisseur. IOM aura le droit de déduire ce montant des factures impayées du fournisseur, le cas échéant. Ces dommages-intérêts prédéterminés ne seront réclamés que lorsque le retard résulte uniquement du défaut du fournisseur. Comme stipulé à l'article 4. Livraison 4.2 (b) du contrat type à utiliser, qui est LEG-D.2. ENTENTE À LONG TERME
	Autres informations relatives à l'appel d'offres	Les biens doivent avoir au moins une validité supérieure ou égale à 6 mois avant la date de péremption, le fournisseur doit garantir à l'OIM la disponibilité du stock et prioriser les commandes de l'OIM, Le fournisseur doit également garantir les qualités des biens livrés. Tout bien défectueux livré sera restitué pour changement et des mesures disciplinaires seront prises à son encontre.

SECTION 4 : CRITÈRES D'ÉVALUATION

Critères de l'examen préliminaire

Le respect de tous les critères sera vérifié lors de l'examen préliminaire.

Critères	Pièces justificatives
Exhaustivité de l'offre	Tous les documents et la documentation technique demandés à la section 2 (Instructions aux soumissionnaires), article 12, ont été fournis et sont complets. y compris la déclaration de conformité version signé

Le soumissionnaire accepte les conditions contractuelles générales de l'OIM indiquées à la section 6.	Formulaire C : Soumission d'une offre
Validité de l'offre	Formulaire C
Garantie d'offre assortie d'une durée de validité conforme	Formulaire I

Critères de qualification et d'admissibilité

Le respect de tous les critères minimums de qualification et d'admissibilité sera évalué.

Si l'offre est présentée au nom d'une coentreprise, d'un consortium ou d'une association, chaque membre doit satisfaire aux critères minimaux, sauf indication contraire.

Critères d'admissibilité	Pièces justificatives
Le soumissionnaire est une entité légalement enregistrée	Formulaire D : Informations sur le soumissionnaire
Le soumissionnaire appartient à un groupe de fournisseurs variés, qui comprend notamment des microentreprises, des petites ou moyennes entreprises, ou des entreprises appartenant à des femmes ou à des jeunes.	Formulaire D : Informations sur le soumissionnaire
Le fournisseur n'a pas été suspendu ni identifié d'une quelconque autre manière comme inéligible par un organisme des Nations Unies, le groupe de la Banque mondiale ou toute autre organisation internationale conformément à l'article 4 de la section 2.	Formulaire C : Soumission d'une offre
Absence de conflit d'intérêts conformément à l'article 4 de la section 2.	Formulaire C : Soumission d'une offre
Le soumissionnaire n'a pas fait faillite, n'est pas impliqué dans une procédure de faillite ou de liquidation judiciaire, et il n'y a pas de jugement ou d'action en justice en cours à son encontre qui pourrait nuire à ses activités dans un avenir prévisible.	Formulaire C : Soumission d'une offre
Certificats et licences : <ul style="list-style-type: none"> • Autorisation à agir en tant qu'agent au nom du fabricant, ou procuration, si le soumissionnaire n'est pas un fabricant ; 	Formulaire D : Informations sur le soumissionnaire

<ul style="list-style-type: none"> ● Nomination officielle en tant que représentant local, si le soumissionnaire présente une offre au nom d'une entité située en dehors du pays ; ● Certificats de dépôt de brevet, si l'une des technologies présentées dans l'offre est brevetée par le soumissionnaire ; ● Licences d'exportation/importation, le cas échéant. 	
---	--

Critères de qualification	Pièces justificatives
Antécédents de contrats non exécutés : aucune inexécution de contrat n'est due à une défaillance du prestataire au cours des trois dernières années.	Formulaire F : Admissibilité et qualifications
Antécédents en matière de litiges : aucun cas de décision judiciaire/d'arbitrage prise à l'encontre du soumissionnaire au cours des trois dernières années.	Formulaire F : Admissibilité et qualifications
Expérience antérieure :	
Minimum de : 3 années d'expériences dans le Commerce Générale (spécialisé selon le lot choisi)	Formulaire F : Admissibilité et qualifications
Minimum de 03 contrats de valeur au moins 150 000 000 GNF, de nature et complexité similaires exécutés au cours des 3 ans dernières années. <i>(Dans le cas d'une coentreprise, d'un consortium ou d'une association, l'ensemble des parties doivent satisfaire à cette exigence.)</i>	Formulaire F : Admissibilité et qualifications
Situation financière :	
Liquidité : Le ratio entre le montant moyen de l'actif à court terme et du passif à court terme sur les trois dernières années doit être égal ou supérieur à 1.	Copie des états financiers vérifiés des trois dernières années. Formulaire F : Admissibilité et qualifications
Chiffre d'affaires : Les soumissionnaires doivent avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel minimum de 1 000 000 000 GNF au cours des trois dernières années.	Copie des états financiers vérifiés des trois dernières années. Formulaire F : Admissibilité et qualifications

<i>(Dans le cas d'une coentreprise, d'un consortium ou d'une association, l'ensemble des parties doivent satisfaire à cette exigence.)</i>	
--	--

Critères d'évaluation technique

Critères	Pièces justificatives
Les biens proposés dans l'offre sont globalement conformes et ne présentent pas d'écart(s) important(s) par rapport au minimum requis (minimum spécifications technique requis) indiqué à la section 5 (Liste des besoins).	Formulaire G : Offre technique
L'offre est globalement conforme aux conditions minimales de livraison énoncées à la section 5 (Liste des besoins) et ne présente pas d'écart(s) important(s).	Formulaire G : Offre technique Formulaire H : Bordereau de prix
Fournir une attestation de capacité financière	Un document fourni par la banque du fournisseur avec un minimum de 1 000 000 000 GNF ou une lettre d'accompagnement de la banque avec mention de la référence de cet appel d'offre ITB 002/GN10/06/2025

Évaluation des prix

Critères	Pièces justificatives
La comparaison des prix est basée sur le prix des articles, le chargement, déchargement et la manutention des articles,	Formulaire H : Bordereau de prix

SECTION 5 : LISTE DES BESOINS

A. Résumé des besoins.

Fourniture des Kits migrants _ Denrées Alimentaires

B. Spécifications techniques pour les biens :

- Lot unique : **Kits Alimentaires.**

N°	Spécification technique du besoins	Unite d'achat	Quantité	PRIX Unitaire (Le prix est basée sur le prix des articles, le chargement, déchargement et la manutention des articles,
1	Riz Importé Bangladesh 50kg	Sac	1	
2	Sucre de 50 Kg en Poudre	Sac	1	
3	Sucre en morceau 25 paquets	Carton	1	
4	Huile végétale 5 litres	Carton	1	
5	Huile végétale 10 Litres	Bidon	1	
6	Huile végétale 20 Litres	Bidon	1	
7	Boite de tomate concentrée 70 g*100	Carton	1	
8	Boite de tomate concentrée 2200g*12	Carton	1	
9	Huile Rouge Huile de Palme 20 L	Bidon	1	
10	Boite de tomate concentrée 400g*100	Carton	1	
11	Boite de Lait 48 Omela 160 g ou équivalent	Carton	1	
12	Boite de Lait Boite de 800g *12 Nido ou équivalent	Carton	1	
13	Boite de Lait Boite de 400g * 24 Nido ou équivalent	Carton	1	
14	Lait Sachet Best Milk 20g ou équivalent	Carton	1	
15	Sardine Boite Petit model 125 g * 50 pièces	Carton	1	
16	Sardine Boite Grand model 250g * 100 pièces	Carton	1	
17	Beurre 500g Jadida ou équivalent ou équivalent	Carton	1	
18	Beurre 4,5 kg Jadida ou équivalent ou équivalent	Carton		
19	Mayonnaise 12 boites Bama 32 840 ml ou équivalent	Carton	1	
20	Mayonnaise Grand model (Galon) 3.2 L Bama ou équivalent	Carton	1	
21	Farine 50 kg Bravo ou équivalent	Sac	1	

22	Farine 50 KG AGB ou équivalent	Sac	1	
23	Boite de corne bœuf petit Zara 200 g ou équivalent	Carton	1	
24	Thé Lipton 200 g ou équivalent	Carton	1	
25	Thé Bravo 200 g ou équivalent	Carton	1	
26	Anti-moustique Fatala simple Spirale 170 g ou équivalent	Carton	1	
27	Anti-moustique Fatala Pompe spray 300 l ou équivalent	Carton	1	
28	Sel de cuisine sel 25Kg	Sac	1	
29	Bombon rouge 800 g ou équivalent	Carton	1	
30	Pampers softcare N°3 et N°4 25 kg ou équivalent	Colis	1	
31	Milcolac 25 g ou équivalent	Sachet	1	
32	Pâte dentifrice doctor 120g ou équivalent	Carton	1	
33	Biscuit Biscrème 35 g ou équivalent	Carton	1	
34	Oeufs Alveole	Alvéole	1	
35	Biscuit glucose 40 g ou équivalent	Carton	1	
36	Riz du pays Etuve 50 kg	Sac	1	
37	Maggi crevette 10g ou équivalent	Carton	1	
38	Maggi jumbo 10 g ou équivalent	Carton	1	
39	Pate d'arachide 20 L	Seau	1	
40	Foscao ovaltine 400g ou équivalent	Carton	1	
41	Fromage La vache qui rit 162 g ou équivalent	Carton	1	
42	Boite de Cerelac 400g ou équivalent	Carton	1	
43	Lait sucré concentré 1 kg	Carton	1	
44	Fascao Milko 200g ou équivalent	Boites	1	
45	Spaguetti paquet de 40 250 g	Carton	1	
46	Biscuit good Morning 35 g ou equivalent	Carton	1	
47	Sucre en morceau saint louis 1Kg ou équivalent	Paquet	1	
48	Boite chocolat de 4kg	Boite	1	
49	Cerelac Milcolac 25 g ou équivalent	Paquet	1	
50	Corn flakes 500g	Paquet	1	
51	Lait incolac 500 ml ou équivalent	Carton	1	
52	Corne bœuf n'garie grande boite 340g ou équivalent	Carton	1	
53	Papier Aluminium 200m	Carton	1	
54	Levure chimique 500 g	Paquet	1	
55	Purée de pomme de terre 250g	Carton	1	
56	Nutrilac lait 400g ou équivalent	Carton	1	
57	Cerelac fruit 400g ou équivalent	Carton	1	
58	Boite de Ridilac marron 400 g ou équivalent	carton	1	
59	Carton de nescafé 225 g ou équivalent	carton	1	
60	Boite de Fascao Milko 200 g ou équivalent	boites	1	
61	Bidon vide 20L	Bidon	1	

62	Jus 3x Energy plastique 12 pièces 330 ml ou équivalent	Casier	1	
63	Jus American Cola plastique 12 pièces 300 ml ou équivalent	Casier	1	
64	Jus Caprisonne 40 pièces 200 ml ou équivalent	Casier	1	
65	Jus Coca Cola 24 boites 330 ml ou équivalent	Casier	1	
66	Jus Coca Cola Canette *12 boites 300 ml ou équivalent	Casier	1	
67	Jus Commando Canette 24 pièces 350 ml ou équivalent	Casier	1	
68	Jus Commando Plastique 12 pièces 500 ml ou équivalent	Casier	1	
69	Jus Fanta Canette 24 boites 300 ml ou équivalent	Casier	1	
70	Jus Fruitalos 28 pièces 330 ml ou équivalent	Carton	1	
71	Jus Messi canette 30 boites 250 ml ou équivalent	Casier	1	
72	Jus Planet Plastique 12 boites 350 ml ou équivalent	Casier	1	
73	Jus Play 12 pièces (petit) 300 ml ou équivalent	Carton	1	
74	Jus Rama 24 pièces 330 ml ou équivalent	Casier	1	
75	Jus Reaktor 12 pièces 350 ml ou équivalent	Casier	1	
76	Jus Sagiko 24 boites 330 ml ou équivalent	Carton	1	
77	Jus Sprite 12 pièces 300 ml ou équivalent	Sac	1	
78	Jus Tonic 12 pièces 330 ml ou équivalent	Carton	1	
79	Jus U-Fresh 24 pièces 200 ml ou équivalent	Carton	1	
80	Jus Vandam grande boite 12 boites 500 ml ou équivalent	Sac	1	
81	Jus Vimto Canette 24 boites 330 ml ou équivalent	Carton	1	
82	Jus Wofa 24 pièces 250 ml ou équivalent	Carton	1	
83	Jus XXL en boite 24 Pieces ou équivalent 330 ml	Casier	1	
84	Jus Zaza 30 pièces 330 ml ou équivalent	Casier	1	
85	Levure instantanée 500 g	Carton	1	
86	25kg d'oignon	Sac	1	
87	OMO Storm 150 Pièces ou équivalent 30 g	Carton	1	
88	OMO Saba 150 pièces ou équivalent 25 g	Carton	1	
89	OMO Madar Pièce ou équivalent 1 L	Sac	1	
90	Savon Diama 70 pièces ou équivalent 300 g	Carton	1	
91	Savon Kabakoudou 280 g	Sac	1	
TOTAL				

Les documents Obligatoires accompagnant l'offre technique et financière

L'offre comprendra les documents suivants accompagnés des formulaires connexes, dont les détails sont fournis à la section 3 (Fiche d'information) :

Documents permettant de déterminer l'admissibilité et les qualifications du soumissionnaire ;

- Registre du commerce (RCCM)
- Certificat d'Immatriculation fiscal/NIF valide jusqu'en fin Septembre 2025
- Relevé d'identité Bancaire (RIB) au nom du soumissionnaire (société)
- La déclaration de conformité signé ;
- Formulaire de VIS_ WAVE remplis et signée (ci-joint)
- UN Code de conduite du fournisseur (formulaire signé)
- Expérience du fournisseur : Soumettre au moins 3 bons de commandes d'une valeur de 150 000 000 GNF des marchés similaires.
- Attestation de capacité financière, un document fourni par la banque du fournisseur avec un minimum de 1 000 000 000 GNF ou une lettre d'accompagnement de la banque avec la mention de la référence du marché en objet ITB001/GN10/07/2025

b) Offre technique ;

- Existence du fournisseur pour la vente des denrées Alimentaires : le fournisseur doit avoir un magasin ou boutique de vente de 60% des articles demandés (fournir l'adresse complet). ; les fournisseurs internationaux doivent avoir les représentant en Guinee
- Soumettre le minimum spécifications techniques standard complètes des articles proposés,
- Capacité de livraison (au fournisseur d'indiquer sa capacité maximale de livraison d'une commande (Valeur monétaire) , le minimum de commande est de 1.500.000.000 GNF pour 300 bénéficiaires par semaine .
- Délai de livraison du fournisseur (03 jours après réception du bon de commande)

c) Offre financière

- Bordereau de prix
- Validité de l'offre (devis)
- Acceptation du fournisseur le délai maximum du règlement de la facture 30 jours après la livraison.

d) Garantie d'offre (si nécessaire)

Toute erreur arithmétique de calcul sur les prix totaux sera corrigée sur la base des prix initiaux unitaires par article fournis dans le devis/offre par le soumissionnaire et considéré lors des analyses financières.

C. Conditions de livraison

Date de livraison	Le soumissionnaire doit livrer les biens A L'ENTREPOT DE OIM A LAMBAGNY COMMUNE DE RATOMA, ou Centre de transit Jean Paul II (en cas de changement de lieu de livraison une notification sera envoyée aux fournisseurs) après la signature du contrat/ PO.	
Lieu/modalités de livraison (INCOTERMS 2020)	VOIE ROUTIERE.	
Dédouanement (doit être lié aux règles INCOTERMS)	Doit être effectué par : <input checked="" type="checkbox"/> Fournisseur/Soumissionnaire	
Informations sur le consignataire	NA.	
Remise des documents d'expédition (en cas de recours à un transitaire)	NA	
Exigences en matière d'emballage	Tout article livré doit être en bon état et bien emballé.	
Mode de transport	<input type="checkbox"/> Aérien	<input checked="" type="checkbox"/> Terrestre
	<input type="checkbox"/> Maritime	<input type="checkbox"/> Autre veuillez préciser

F. Inspections et essais

- Les inspections et essais suivants seront effectués : Les biens livrés sont inspectés par le gestionnaire de stock pour s'assurer de la conformité des biens et les dates de péremption dans le cadre de la qualité assurance.

Si les biens ne sont pas conformes aux spécifications définies, le fournisseur doit prendre des mesures immédiates pour remédier à la défectuosité ou remplacer les biens défectueux à la satisfaction de l'acheteur.

SECTION 6 : CONDITIONS CONTRACTUELLES ET MODÈLES DE CONTRACT

6.1 Modèles de contrat assortis des conditions générales

[Insérez ici le contrat approprié en utilisant les contrats d'achat types disponibles sur la page Sharepoint de LEG CR ([LEG CR — Operational Templates — Procurement Contracts — All Documents](#))

6.2 Garantie de restitution d'acompte (garantie bancaire) **si applicable**

GARANTIE DE RESTITUTION D'ACOMPTE (garantie bancaire)

À : [nom et adresse du bureau de l'OIM]

Contrat : [nom du contrat]

À qui de droit :

Nous avons été informés du fait que [nom du fournisseur] (ci-après « le fournisseur ») a conclu avec vous le contrat n° [numéro de référence du contrat] en date du [insérez la date] pour la fourniture de [brève description des biens et services connexes] (ci-après « le contrat »).

En outre, nous comprenons que, conformément aux conditions du contrat, un paiement anticipé d'un montant de [montant en chiffres et en lettres] doit être versé contre une garantie de restitution d'acompte.

À la demande du fournisseur, [nom de la banque] s'engage irrévocablement à vous verser une ou plusieurs sommes n'excédant pas un montant total de [montant en chiffres et en lettres]¹ dès réception de votre première demande écrite accompagnée d'une déclaration écrite indiquant que le fournisseur n'a pas rempli son obligation au titre du contrat parce qu'il a utilisé le paiement anticipé à des fins autres que la fourniture des biens et services requis au titre du contrat.

Nous convenons en outre du fait qu'aucun changement, ajout ou autre modification des conditions générales du contrat ou des biens à fournir au titre de ce contrat ou de l'un quelconque des documents contractuels pouvant être conclus entre [nom du bureau de l'OIM] et le fournisseur ne nous dégagera de quelque manière que ce soit de toute responsabilité au titre de la présente garantie, et nous renonçons par la présente au droit d'être informés de tout changement, ajout ou modification de ce type.

La présente garantie sera valable et de plein effet à compter de la date du paiement anticipé versé au titre du contrat et jusqu'à ce que [nom du bureau de l'OIM] reçoive le remboursement intégral du même montant de la part du fournisseur.

Cordialement,

Signature et cachet : _____

¹ Le garant indiquera un montant correspondant à celui du paiement anticipé et libellé soit dans la monnaie du paiement anticipé indiquée dans le contrat, soit dans une monnaie convertible acceptée par l'OIM.

Nom de la banque/de l'institution financière : _____

Adresse : _____

Date : _____

6.3 Garantie de bonne exécution **si applicable**

Garantie de bonne exécution (garantie bancaire)

À : *[nom et adresse de l'employeur]*

CONSIDÉRANT que *[nom et adresse du prestataire]* (ci-après, « le prestataire ») s'est engagé, conformément au contrat n° *[numéro]* daté du *[date]*, à exécuter *[nom du contrat et brève description des travaux]* (ci-après, « le contrat ») ;

CONSIDÉRANT ÉGALEMENT qu'il est indiqué dans ledit contrat que le prestataire doit fournir une garantie bancaire émise par une banque reconnue et du montant indiqué dans ledit contrat, afin de garantir le respect de ses obligations au titre du contrat ;

ET CONSIDÉRANT que nous avons accepté d'accorder au prestataire une telle garantie bancaire ;

CECI ÉTANT RAPPELÉ, nous déclarons par la présente que nous nous portons garants et que nous sommes responsables envers vous, pour le compte du prestataire, dans la limite de *[montant de la garantie]* *[montant en lettres]*, ladite somme étant à payer dans les monnaies et les proportions de monnaies dans lesquelles le prix du contrat est exigible, et nous nous engageons à vous payer, à la première demande écrite de votre part et sans objection ni discussion, toute somme dans la limite de *[montant de la garantie]*, sans que vous ayez à prouver ou à motiver votre demande de paiement.

Nous renonçons par la présente à ce que vous réclamiez ladite dette au prestataire avant de nous présenter la demande.

Nous convenons en outre du fait qu'aucun changement, ajout ou autre modification des conditions générales du contrat ou des travaux à exécuter au titre de celui-ci ou de l'un quelconque des documents contractuels qui pourraient être conclus entre le prestataire et vous-même ne nous dégagera de quelque manière que ce soit de toute responsabilité au titre de la présente garantie, et nous renonçons par la présente au droit d'être informés de tout changement, ajout ou modification de ce type.

Cette garantie est valable 28 jours à compter de la date de délivrance du certificat d'achèvement des travaux.

Signature et cachet du garant _____

Nom de la banque _____

Adresse _____

Date _____

SECTION 7 : FORMULAIRES D'APPEL D'OFFRES

Formulaire A : Confirmation de la soumission d'une offre

Formulaire B : Liste de vérification

Formulaire C : Soumission d'une offre

Formulaire D : Informations sur le soumissionnaire

Formulaire E : Informations sur la coentreprise, le consortium ou l'association

Formulaire F : Admissibilité et qualifications

Formulaire G : Offre technique

Formulaire H : Bordereau de prix

Formulaire I : Garantie d'offre / **garantie de bonne exécution**

FORMULAIRE A : CONFIRMATION DE LA SOUMISSION D'UNE OFFRE

Veillez accuser réception de l'appel d'offres en remplissant le présent formulaire et en le renvoyant par courrier électronique à l'adresse et à la date indiquées dans la lettre d'invitation.

- À : Indiquez le nom de la personne de contact Courriel : Indiquez l'adresse électronique de la personne de contact — à ne pas confondre avec l'adresse électronique sécurisée prévue pour l'envoi des offres
- De : Indiquez le nom du soumissionnaire
- Objet Numéro de référence de l'appel d'offres : Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte.

Cochez la case appropriée	Description
<input type="checkbox"/>	OUI , nous avons l'intention de soumettre une offre.
<input type="checkbox"/>	NON , nous ne sommes pas actuellement en mesure de soumettre une offre compétitive pour les biens/travaux/services demandés.

Si vous avez choisi NON ci-dessus, veuillez indiquer la ou les raisons ci-après :

Cochez la case appropriée	Description
<input type="checkbox"/>	Nous ne fournissons pas les biens/services demandés.
<input type="checkbox"/>	Nous ne sommes pas actuellement en mesure de soumettre une offre compétitive pour les produits demandés.
<input type="checkbox"/>	Les produits demandés ne sont pas disponibles actuellement.
<input type="checkbox"/>	Nous ne pouvons pas nous conformer aux spécifications requises.
<input type="checkbox"/>	Nous ne pouvons pas fournir le type de conditionnement demandé.
<input type="checkbox"/>	Nous ne pouvons proposer que des prix FCA.
<input type="checkbox"/>	Les informations fournies dans le cadre de l'appel d'offres sont insuffisantes.
<input type="checkbox"/>	L'appel d'offres est trop compliqué.
<input type="checkbox"/>	Le délai accordé pour l'établissement de l'offre est insuffisant.
<input type="checkbox"/>	Nous ne pouvons pas respecter les conditions de livraison.
<input type="checkbox"/>	Nous ne sommes pas en mesure de respecter les conditions générales, par exemple les modalités de paiement, la demande de garantie de bonne exécution, etc.. <i>Veillez donner des précisions ci-après.</i>
<input type="checkbox"/>	Les critères/exigences en matière de durabilité sont trop stricts (le cas échéant).
<input type="checkbox"/>	Nous ne proposons pas de services d'exportation.
<input type="checkbox"/>	Nous ne vendons pas aux Nations Unies.
<input type="checkbox"/>	Le volume demandé est inférieur à notre volume minimum au montant de commande minimum que nous exigeons.
<input type="checkbox"/>	Notre capacité de production est actuellement atteinte.
<input type="checkbox"/>	Nous sommes fermés pendant les fêtes.
<input type="checkbox"/>	Nous avons dû accorder la priorité aux demandes d'autres clients.
<input type="checkbox"/>	Nous n'assurons pas de ventes directes et recourons à des distributeurs.
<input type="checkbox"/>	Nous ne disposons pas de service après-vente.
<input type="checkbox"/>	La personne chargée des appels d'offres est absente.

<input type="checkbox"/>	Autre (veuillez indiquer les raisons ci-après) :
Autres informations : Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte.	
<input type="checkbox"/>	Nous souhaitons recevoir les prochains appels d'offres pour ce type de biens.
<input type="checkbox"/>	Nous ne souhaitons pas recevoir d'appels d'offres pour ce type de biens.

Les questions du soumissionnaire sur les motifs de non-soumission d'une offre doivent être adressées à l'OIM par téléphone Cliquez ou appuyez ici pour saisir le numéro ou par courrier électronique Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte.

FORMULAIRE B : LISTE DE VÉRIFICATION

Le présent formulaire fait office de liste de vérification pour l'établissement de l'offre. Veuillez remplir les formulaires d'appel d'offres conformément aux instructions et les renvoyer avec votre offre. Aucune modification du format des formulaires n'est autorisée et aucune substitution ne sera acceptée.

Avant de soumettre votre offre, veuillez vous assurer que vous respectez les instructions de la section 2 (Instructions aux soumissionnaires) et de la section 3 (Fiche d'information).

Offre technique :

Avez-vous dûment rempli tous les formulaires d'offre à renvoyer ?	
▪ Formulaire C : Soumission d'une offre	<input type="checkbox"/>
▪ Formulaire D : Informations sur le soumissionnaire	<input type="checkbox"/>
▪ Formulaire E : Informations sur la coentreprise, le consortium ou l'association	<input type="checkbox"/>
▪ Formulaire F : Admissibilité et qualifications	<input type="checkbox"/>
▪ Formulaire G : Offre technique/Devis quantitatif	<input type="checkbox"/>
▪ Formulaire I : Garantie d'offre	
Avez-vous fourni les documents requis pour déterminer la conformité aux critères d'évaluation de la section 4 ?	<input type="checkbox"/>
Avez-vous fourni les documents demandés dans le formulaire D (Informations sur le soumissionnaire) ?	<input type="checkbox"/>

Bordereau de prix :

▪ Formulaire H : Bordereau de prix	<input type="checkbox"/>
------------------------------------	--------------------------

FORMULAIRE C : SOUMISSION D'UNE OFFRE

Nom du soumissionnaire :	Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte.	Date :	Cliquez ou appuyez ici pour saisir une date.
Numéro de référence de l'appel d'offres :	Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte.		

Nous soussignés proposons de fournir les biens et les services connexes requis par l'OIM conformément à l'appel d'offres n° Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte. Par la présente, nous soumettons une offre qui comprend la présente offre technique et le bordereau de prix.

Le prix total de notre offre, sans tenir compte des éventuels rabais offerts ci-après, est de : Inscrivez le montant en chiffres et en toutes lettres, en indiquant le ou les montants et la ou les monnaies respectives (par lots le cas échéant).

Les rabais proposés et leur méthode d'application sont indiqués ci-dessous :

- **Rabais** : Si notre offre est acceptée, les rabais suivants s'appliqueront Indiquez de manière détaillée chaque rabais offert ainsi que l'élément spécifique de la liste des besoins auquel elle s'applique, y compris, le cas échéant, les rabais pour paiement accéléré.
- **Méthode d'application des rabais** : Les rabais sont appliqués selon la méthode suivante : Indiquez de manière détaillée la méthode qui sera utilisée pour appliquer les rabais.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DU SOUMISSIONNAIRE¹

Oui	Non	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis par la présente que ni le fournisseur ni aucune personne investie de pouvoirs de représentation, de décision ou de contrôle sur lui ou l'un quelconque des membres de son organe d'administration, de gestion ou de contrôle n'ont fait l'objet d'un jugement final ou d'une décision administrative finale pour l'une des raisons suivantes : procédures de faillite, d'insolvabilité ou de liquidation ; inexécution d'obligations relatives au paiement d'impôts ou de cotisations de sécurité sociale ; faute professionnelle grave, y compris fausse déclaration ; fraude ; corruption ; conduite liée à une organisation criminelle ; blanchiment d'argent ou financement du terrorisme ; infractions terroristes ou infractions liées à des activités terroristes ; travail des enfants et autres formes de traite d'êtres humains, toute pratique discriminatoire ou d'exploitation, ou toute pratique incompatible avec les droits énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant, ou autres pratiques prohibées ; irrégularité ; création d'une société-écran ou fait d'être une société-écran.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre qu'il est financièrement sain et dûment enregistré.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre qu'il dispose de ressources humaines appropriées, ainsi que de l'équipement, des compétences, de l'expertise et du savoir-faire requis pour exécuter pleinement le contrat et de manière satisfaisante, dans les délais stipulés et conformément aux conditions pertinentes.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre qu'il se conforme à toutes les lois, ordonnances, règles et règlements applicables.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre qu'en toutes circonstances, il agira au mieux des intérêts de l'OIM.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre qu'aucun fonctionnaire de l'OIM ni aucune tierce partie n'a reçu, ne recevra ni ne se verra offrir par le fournisseur un quelconque avantage direct ou indirect découlant du contrat.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre qu'il n'a ni dénaturé ni dissimulé des faits importants pendant le processus d'adjudication.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre qu'il respectera le statut juridique, les privilèges et les immunités de l'OIM en tant qu'organisation intergouvernementale.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre que ni le fournisseur ni aucune personne investie de pouvoirs de représentation, de décision ou de contrôle sur lui ou l'un quelconque des membres de son organe d'administration, de gestion ou de contrôle ne figure dans la version la plus récente de la Liste récapitulative relative aux sanctions imposées par le Conseil de sécurité des Nations Unies, ni ne fait l'objet de l'une quelconque des sanctions ou de toute autre suspension. Si le fournisseur est visé par une sanction ou une suspension temporaire, il en avisera immédiatement l'OIM.

¹ Le présent formulaire doit impérativement être rempli et signé par chaque fournisseur qui soumet un devis.

Oui	Non	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre qu'il n'emploie aucune personne, entité ou groupe en lien avec le terrorisme au sens de la version la plus récente de la Liste récapitulative du Conseil de sécurité des Nations Unies ou de toute autre législation en vigueur relative au terrorisme, ne lui fournit pas de ressources ou un soutien et n'entretient aucun lien avec elle, de nature contractuelle ou autre.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre qu'il appliquera les normes éthiques les plus rigoureuses ainsi que les principes d'efficacité et d'économie, d'égalité des chances, de libre concurrence et de transparence, et évitera tout conflit d'intérêts.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je déclare et garantis en outre qu'il s'engage à se conformer au Code de conduite, disponible à l'adresse https://www.ungm.org/Public/CodeOfConduct .
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il incombe au fournisseur d'informer l'OIM sans délai de toute modification des informations fournies dans la présente déclaration.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au nom du fournisseur, je certifie que je suis dûment autorisé(e) à signer la présente déclaration et, au nom du fournisseur, j'accepte de me conformer aux dispositions de ladite déclaration pendant la durée de tout contrat conclu entre le fournisseur et l'OIM.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'OIM se réserve le droit de résilier tout contrat qu'elle a conclu avec le fournisseur, avec effet immédiat et sans obligation de sa part, au cas où le fournisseur aurait déformé des faits dans la présente déclaration.

Signature :

Nom :

Titre :

Date :

Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte.

Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte.

Cliquez ou appuyez ici pour sélectionner une date.

FORMULAIRE D : INFORMATIONS SUR LE SOUMISSIONNAIRE voir VIS WAVE fournisseur.**FORMULAIRE E : INFORMATIONS SUR LA COENTREPRISE, LE CONSORTIUM OU L'ASSOCIATION**

Nom du soumissionnaire :	Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte.	Date :	Cliquez ou appuyez ici pour saisir une date.
Numéro de référence de l'appel d'offres :	Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte.		

À compléter et renvoyer avec l'offre si celle-ci est envoyée au nom d'une coentreprise, d'un consortium ou d'une association.

N°	Nom du partenaire et coordonnées (adresse, numéros de téléphone et de fax, courriel)	Répartition proposée des responsabilités (en %) et type de biens, de travaux et/ou de services à exécuter
1	Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte.	Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte.
2	Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte.	Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte.
3	Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte.	Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte.

Nom du partenaire principal (ayant le pouvoir d'engager la coentreprise, le consortium et l'association pendant la procédure d'appel d'offres et, dans le cas où le marché lui serait attribué, pendant l'exécution du contrat)	Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte.
---	--

Une copie du document indiqué ci-dessous est jointe, signée par chaque partenaire. La structure juridique probable et la confirmation de la responsabilité conjointe et solidaire des membres de ladite coentreprise y sont indiquées :

Lettre d'intention de former une coentreprise ou d'association **OU** Accord de coentreprise, de consortium

Nous confirmons par la présente que si le contrat nous est attribué, toutes les parties de la coentreprise, du consortium ou de l'association seront conjointement et solidairement responsables à l'égard de l'OIM pour l'exécution des dispositions du contrat.

Nom du partenaire :

Nom du partenaire :

Signature : _____

Signature : _____

Date : _____

Date : _____

Nom du partenaire :

Nom du partenaire :

Signature : _____

Signature : _____

Date : _____

Date : _____

FORMULAIRE F : ADMISSIBILITÉ ET QUALIFICATIONS

Nom du soumissionnaire :	Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte.	Date :	Cliquez ou appuyez ici pour saisir une date.
Numéro de référence de l'appel d'offres :	Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte.		

À compléter par chaque partenaire dans le cas de coentreprises, de consortiums ou d'associations.

Historique des contrats non exécutés

<input type="checkbox"/> Aucun contrat non exécuté au cours des trois dernières années			
<input type="checkbox"/> Contrat(s) non exécuté(s) au cours des trois dernières années			
Année	Partie non exécutée du contrat	Identification du contrat	Montant total du contrat (valeur actuelle en dollars É.-U.)
		Nom du client : Adresse du client : Raison(s) de la non-exécution :	

Historique des litiges (y compris les litiges en cours)

<input type="checkbox"/> Aucun litige au cours des trois dernières années			
<input type="checkbox"/> Historique des litiges indiqué ci-dessous			
Année du litige	Montant du litige (monnaie du pays)	Identification du contrat	Montant total du contrat (monnaie du pays)
		Nom du client : Adresse du client : Objet du litige : Partie à l'origine du litige : État du litige : Parti ayant obtenu gain de cause si le litige est résolu :	

Expérience préalable pertinente

Veuillez énumérer uniquement les missions similaires menées à bien au cours des trois dernières années.

Il convient d'indiquer uniquement les missions pour lesquelles le soumissionnaire a été engagé légalement, a été employé par le client comme entreprise sous-traitante ou a été l'un des partenaires du consortium ou de la coentreprise. Les missions réalisées par les experts individuels du soumissionnaire travaillant à titre privé ou par l'intermédiaire d'autres entreprises ne peuvent pas être considérées comme une expérience pertinente du soumissionnaire, ni de ses partenaires ou sous-consultants, mais peuvent être revendiquées par les experts

eux-mêmes dans leur CV. Le soumissionnaire doit être prêt à justifier l'expérience revendiquée en présentant des copies des références et documents pertinents si la demande lui en est faite.

Nom du projet et pays où la mission a été menée à bien	Coordonnées du client et de la personne de référence	Valeur du contrat	Période d'activité et état d'avancement	Types d'activités entreprises et rôle (prestataire, sous-traitant ou membre du consortium)

Les soumissionnaires peuvent également joindre leurs propres fiches d'information sur le projet en apportant des précisions supplémentaires sur les missions ci-dessus.

Déclarations de résultats satisfaisants délivrées par trois (3) clients principaux ou plus jointes au présent.

Situation financière

Chiffre d'affaires annuel des trois dernières années	Année	Monnaie	Montant
	Année	Monnaie	Montant
	Année	Monnaie	Montant
Dernière évaluation du degré de solvabilité (le cas échéant), indiquez la source et la date.			

Informations financières (monnaie nationale)	Historique des trois dernières années		
	Année 1	Année 2	Année 3
	<i>Informations tirées du bilan</i>		
Actif total			
Passif total			
Actif à court terme			
Passif à court terme			
	<i>Informations provenant de l'état des résultats financiers</i>		
Total/Revenu brut			

Bénéfice brut d'exploitation			
Bénéfice net			
Ratio de liquidité générale (actif à court terme/passif à court terme)			

Vous trouverez ci-joint des copies des états financiers (bilans, y compris toutes les notes y afférentes, et compte de résultat) vérifiés et conformes aux conditions suivantes pour les années demandées ci-dessus :

- a) Les documents doivent refléter la situation financière du soumissionnaire ou de la partie à la coentreprise, et non celle d'une société sœur ou d'une société mère ;
- b) Les états financiers passés doivent être vérifiés par un expert-comptable ;
- c) Les états financiers passés doivent correspondre à des périodes comptables déjà achevées et ayant fait l'objet d'une vérification. Aucune déclaration pour des périodes partielles ne sera acceptée.

Autres services et besoins connexes <i>(sur la base des informations fournies à la section 5)</i>	Conformité aux prescriptions		Précisions ou observations concernant les prescriptions correspondantes
	Oui, les prescriptions seront respectées	Non, les prescriptions ne peuvent pas être respectées <i>(indiquez les divergences)</i>	
Par exemple : Délai de livraison			
Garantie			
Appui logistique local			

Offre technique

- Existence du fournisseur pour la vente des denrées Alimentaires : le fournisseur doit avoir un magasin ou boutique de vente de 60% des articles listés dans les des différents lots (fournir l'adresse complet). ; les fournisseurs internationaux doivent avoir les représentant en Guinee
- Soumettre le minimum spécifications techniques standard complètes des articles proposés,
- Capacité de livraison (au fournisseur d'indiquer sa capacité maximale de livraison d'une commande (Valeur monétaire), le minimum de commande est de 1.500.000.000 GNF pour 300 bénéficiaires par semaine.
- Délai de livraison du fournisseur

FORMULAIRE H : BARÈME DE PRIX

Nom du soumissionnaire :	Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte.	Date :	Cliquez ou appuyez ici pour saisir une date.
Numéro de référence de l'appel d'offres :	Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte.		

Les soumissionnaires rempliront les formulaires de bordereau de prix conformément aux instructions indiquées.

Résumé de l'offre

Prix totaux du soumissionnaire (prix du LOT des biens + services connexes le cas échéant)	Insérez le montant et la monnaie
	Insérez le montant et la monnaie
	Insérez le montant et la monnaie
	Insérez le montant et la monnaie
Prix total des services connexes	Insérez le montant et la monnaie

Offre financière

- **Bordereau de prix**
- **Validité de l'offre (devis)**
- **Acceptation du fournisseur le délai maximum du règlement de la facture 30 jours après la livraison.**
- **Attestation de capacité financière, un document fourni par la banque du fournisseur avec un minimum de 1 000 000 000 GNF ou une lettre d'accompagnement de la banque avec la mention de la référence du marché en objet ITB001/GN10/07/2025**

Signature : _____